

## RANA - PRIX JEAN RENOIR DES LYCEENS



### LE PROJET

#### Description :

Le [Prix Jean Renoir des lycéens](#) permet aux classes impliquées de visionner en salle de cinéma sept films français et étrangers en exploitation pendant l'année scolaire puis de participer au jury qui prime le film de l'année. Il récompense également les **critiques cinématographiques écrites, sonores ou audiovisuelles** réalisées par les élèves. L'objectif est d'éveiller un intérêt pour la création cinématographique et stimuler la capacité à émettre un jugement critique en confrontant son point de vue à celui de ses pairs.

**Ouvert à tous les lycées**, le Prix Jean Renoir des lycéens s'adresse prioritairement aux classes de zones rurales, péri-urbaines ou relevant de l'éducation prioritaire et aux classes de lycées professionnels qui ne bénéficient pas d'une option cinéma ou tout autre dispositif d'éducation à l'image, mais l'établissement doit **être inscrit à la rentrée au dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »** (la classe qui postule ne peut être celle qui participe à ce dispositif)

**Conditions de participation** : 1 seule classe ou groupe par établissement, partenariat avec une salle de cinéma de proximité.

#### Domaines artistiques et culturels (liste déroulante) :

Cinéma, audiovisuel

#### Partenaires :

Salles de cinéma partenaires - Ministère de l'Éducation nationale - Ministère de la Culture - Fédération nationale des cinémas français - CNC - Canopé - Cahiers du cinéma - Positif - CEMÉA

#### Articulation avec un projet 1<sup>er</sup> degré :

Non

#### LES PARTICIPANTS

**Professeur coordonnateur (nom et prénom)**

**Classes et niveaux et effectif prévisionnel**

**Intervenant :**

#### LE CONTENU DU PROJET

**Connaître** : En participant activement à un événement culturel national, les élèves se familiarisent avec la création cinématographique contemporaine française et européenne et posent un regard critique sur les œuvres.

**Rencontrer** : Les élèves fréquentent un lieu culturel lors des projections ; les délégués débattent avec des critiques et des professionnels du cinéma.

**Pratiquer** : La rédaction de critiques leur permet d'affirmer un choix réfléchi et de partager leur sensibilité cinématographique avec le public.

#### Restitution envisagée :

Publications des critiques sur le site du rectorat.



#### Étapes prévisionnelles :

**A partir de mai 2022** : ouverture des candidatures (préinscription sur ADAGE et inscription en ligne)

**Jusqu'au 24 juin inclus** : dépôt des candidatures (<https://ppe.orion.education.fr/dgesco/itw/answer/s/ajxqf0pbv5/k/U8Zhhzf>)

**Début juillet** : Liste des candidatures retenues.

**Septembre à mai** : Projection dans la salle partenaire de 7 films issus de l'actualité cinématographique présélectionnés. Un site national permet aux classes de déposer leurs critiques de films, de réfléchir à des critères de jugement, de partager leur expérience. Les élèves peuvent bénéficier de rencontres avec des professionnels du cinéma.

**Mai/juin** : Participation au jury et à la Cérémonie de remise du Prix : deux délégués élus par classe participent à la rencontre nationale avec des critiques, des artistes et des professionnels du cinéma et défendent le choix de leur classe. Le prix de la critique est décerné à des critiques d'élèves par un jury de critiques professionnels.

**N.B.** : Il existe un prix des trophées réalisé par les élèves issus de la classe sélectionnée ou de l'établissement (inscription en décembre).

#### LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

*Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)*

#### L'ATELIER (optionnel)

*A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.*

#### BUDGET PREVISIONNEL

##### Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Places de cinéma (4 €), circulation des copies, hébergement et transport pour la remise du prix à Paris pré-cités en « Étapes prévisionnelles ».

##### Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement prévoit sur fonds propres le transport vers les salles de cinéma.

Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/1792/prix-jean-renoir-des-lyceens>

Contact : [sandra.mourad@ac-bordeaux.fr](mailto:sandra.mourad@ac-bordeaux.fr)